



**International
Institute for
Environment and
Development**

Programme Zones Arides

Dossier no. 116

Genre et gestion des conflits liés aux ressources naturelles à Nioro du Sahel, au Mali

**Lucy Hamilton
et Aly Dama**

Mars 2003

Genre et gestion des conflits liés aux ressources naturelles à Nioro du Sahel, au Mali

Lucy Hamilton et Aly Dama

Dossier no. 116

Remerciements

Les auteurs souhaiteraient exprimer leur sincère gratitude envers Jam Sahel, l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), les Comités de suivi des accords de paix intercommunautaires de Nioro, la Coordination des Femmes de Nioro, les collectivités locales, ainsi que tous les participants qui ont consacré leur temps et leurs efforts aux activités du programme.

À propos des auteurs

Lucy Hamilton a travaillé pour le Service International du Mali dans le renforcement des capacités pour le compte de deux ONG locales (GRAD et Jam Sahel), dans lesquelles elle a soutenu l'action-recherche sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. Elle est actuellement agent de participation pour la Devonport Regeneration Company au Royaume-Uni et peut être contactée à l'adresse suivante : Devonport Regeneration Company, 38/40 Marlborough Street, Devonport, Plymouth, PL1 4AP, Royaume-Uni. Adresse électronique : LMHamilton1974@aol.com

Aly Dama a une maîtrise en droit privé de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Bamako. Il a fait ses premiers pas dans le journalisme qui l'a fait connaître à Jam Sahel. Très vite, de Directeur de la radio Jam Sahel, la structure de communication de l'ONG, il était donc appelé à mettre en place les autres structures de Jam Sahel à Nioro du Sahel comme Coordinateur local. La structure Jam Sahel devenant ambitieuse et le besoin se faisant ressentir, le Conseil d'Administration lui a finalement confié les destinées de l'Organisation, étant basé à Bamako. Il assume également la prise en charge de projet du volet Renforcement des capacités locales de Prévention/Gestion des conflits au Sahel occidental malien avec l'IIED - NORAD.

Contents

1. Introduction.....	1
2. Gestion des conflits liés aux ressources naturelles à Nioro.....	3
3. Le programme « Renforcement des capacités locales de gestion des conflits »	6
3.1 Vue d'ensemble du programme	6
3.2 Approche et méthodologie.....	6
4. Le processus soutenu par le programme.....	9
4.1 Phase 1 : analyse de genre des institutions et mécanismes de gestion des conflits liés aux RN.....	9
4.2 Phase 2 : facilitation d'une stratégie localement identifiée.....	11
4.3 Phase 3 : activités de sensibilisation.....	22
4.4 Phase 4 : suivi-évaluation.....	23
5. Acquis et défis.....	26
5.1 Intégration des questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN	26
5.2 Autres acquis.....	27
5.3 Questions ouvertes.....	28
6. Conclusion.....	30
Bibliographie.....	32

1. Introduction

« Il est plus probable que les conflits soient traités de façon créative et qu'ils se terminent de façon constructive là où les niveaux de participation sont élevés, où existent des canaux d'expression des désaccords, et où des mécanismes de traitement des désaccords et d'accès au consensus sont disponibles. Tous les secteurs de la communauté ont droit à la parole : hommes et femmes, jeunes et vieux... » (Fisher et al. 2000 : 150)

En tant qu'utilisatrices importantes des ressources naturelles, les femmes sont affectées par et impliquées dans les conflits liés aux ressources naturelles (RN), tandis qu'elles contribuent à les résoudre ou à les exacerber. L'implication directe des femmes dans les conflits liés aux RN peut les amener à subir des violences, des pertes de revenus, des pertes d'accès aux ressources, ainsi que des restrictions de leur liberté de mouvement. Les femmes peuvent aussi se voir affectées indirectement en tant qu'épouses ou filles d'hommes impliqués ou blessés lors de conflits. Par ailleurs, dans toute l'Afrique, les femmes contribuent positivement à la gestion des conflits liés aux RN. En raison des rôles et responsabilités différenciés selon le genre, les femmes ont des perspectives et des besoins différents de ceux des hommes, et peuvent ainsi offrir une analyse et des solutions différentes quant à la gestion des conflits. Alors que leur participation aux institutions de gestion des conflits liés aux RN reste remarquablement faible, les femmes jouent souvent un rôle important en coulisses, par exemple en influençant un membre masculin de leur famille.

Pendant trop longtemps, les chercheurs et praticiens du développement impliqués dans la gestion des conflits liés aux RN ont largement négligé la dimension dite de « genre » des conflits. Cette situation a récemment commencé à changer, et l'on admet de plus en plus aujourd'hui que l'analyse de genre est fondamentale pour comprendre les conflits liés aux RN, ainsi que pour les aborder de façon constructive. Analyser les conflits du point de vue du genre implique de regarder au-delà de la « face publique » des conflits intercommunautaires pour en comprendre la

dynamique au sein des communautés et des ménages, ainsi que pour comprendre les rôles, responsabilités, besoins et sources de pouvoir distincts des hommes et des femmes (Fisher et al. 2000).

Le présent document aborde ces questions en décrivant l'expérience d'une démarche participative destinée à faciliter l'intégration du genre dans les institutions de gestion des conflits liés aux RN dans le nord du Mali. Ce processus s'est inscrit dans le contexte d'un programme d'action-recherche et de renforcement des capacités mis en œuvre par l'IIED et Jam Sahel, une ONG malienne, dans le cercle de Nioro, au Mali. Bien que cette expérience puisse produire des enseignements en vue de programmes et d'activités similaires en Afrique de l'Ouest et ailleurs, il convient de signaler qu'elle s'est toujours adressée principalement aux hommes et aux femmes directement impliqués dans le processus. Ainsi, bien que certains résultats et enseignements du processus puissent traduire des résultats qui sont déjà consolidés ou débattus dans des écrits internationaux, ils ont contribué à augmenter la maîtrise locale de la dynamique de genre à Nioro.

Encadré 1. Définitions : « genre » et « gestion des conflits »

Dans la présente étude, le terme « genre » désigne les rôles socialement construits des hommes et des femmes, ainsi que les interactions entre ces derniers. Dans ce sens, il diffère du terme « sexe », qui désigne les différences biologiques entre hommes et femmes. De plus, le « genre » est compris ici comme tenant compte de la différenciation entre hommes et femmes (en termes de revenus, statut social, caste, alphabétisation, etc.).

La « gestion des conflits » est définie de manière générale comme englobant un vaste éventail de mécanismes et d'institutions destinés tant à la prévention qu'à la résolution pacifique des conflits, notamment la négociation, la facilitation, la conciliation et l'arbitrage.

2. Gestion des conflits liés aux ressources naturelles à Nioro

Le cercle de Nioro est situé dans la ceinture sahélienne du Mali, près de la frontière mauritanienne. Sa population se compose de différents groupes ethniques (principalement bambaras, sarakholés et peuls), ainsi que de différents groupes sociaux (majoritairement agriculteurs et éleveurs). Au cours des récentes années, des conflits ont éclaté entre agriculteurs et éleveurs, de même qu'entre divers groupes d'éleveurs. Ces conflits concernent principalement l'accès aux ressources naturelles et peuvent être attribués à certains facteurs clés.

Premièrement, la mise en culture a empiété sur les terres pastorales, y compris les pâturages et les couloirs de transhumance. En conséquence, les éleveurs voient leurs itinéraires barrés par des champs lorsqu'ils emmènent leurs animaux vers des pâturages de saison sèche et humide et hors de ceux-ci, tandis que les cultures sont endommagées par le passage des troupeaux. L'incapacité de la législation foncière actuelle à concilier l'utilisation pastorale et agricole des terres se trouve au cœur du problème, bien que la Charte Pastorale récemment adoptée devrait, si elle est mise en œuvre correctement, aborder cette question de façon spécifique.

Deuxièmement, le manque d'eau en saison sèche (donnant accès aux pâturages de saison sèche) constitue un problème dans certaines régions du cercle, ce qui oblige les éleveurs et les agriculteurs à rivaliser pour accéder à des ressources d'eau peu abondantes. Étant donné que l'on accorde généralement la priorité à une utilisation agricole des terres plutôt que pastorale, cela entraîne l'exclusion des éleveurs des points d'eau stratégiques à des moments critiques de l'année.

Troisièmement, le banditisme et le vol de bétail sont endémiques dans la région, ce qui déclenche des attaques de représailles sur les voisins soupçonnés ou les éleveurs transhumants. L'identité de ces « bandits » n'est pas reconnue en public et il est difficile de déterminer dans quelle mesure il s'agit de malfaiteurs professionnels ou simplement de jeunes mécontents. Le fait que les armes modernes soient facilement disponibles constitue clairement un facteur contribuant à ce phénomène, tandis que des efforts visant à réduire le trafic d'armes à feu et autres aideraient à stabiliser la situation.

À la base des problèmes susmentionnés se trouve une rupture de confiance et de communication entre les groupes d'éleveurs résidants et non résidants d'une part, et les groupes agropastoraux d'autre part. Bien que les causes fondamentales n'en soient pas complètement claires, les faits suggèrent que les systèmes coutumiers de réciprocité qui existaient autrefois entre les groupes agricoles et non agricoles ne sont plus aussi répandus ni aussi efficaces qu'auparavant. De nombreux groupes d'éleveurs ont perdu leur bétail et ne peuvent plus échanger du lait et du fumier avec les agriculteurs sédentaires. Ces derniers investissent de plus en plus dans du bétail et gèrent leurs troupeaux eux-mêmes, plutôt que de les confier aux éleveurs peuls comme ils le faisaient autrefois. De plus, ces groupes agropastoraux sédentaires n'ont plus besoin des éleveurs transhumants pour obtenir du fumier pour leurs champs, et ils tendent à conserver les ressources pastorales locales pour leur propre usage (par ex. les résidus de récoltes).

En 1997, des conflits provoqués par ces facteurs ont entraîné de violents affrontements au cours desquels plus de cent personnes ont trouvé la mort. En 1998, des « accords de paix intercommunautaires » ont été rédigés avec l'appui de députés locaux, de chefs coutumiers et de l'administration. Afin de veiller au respect de ces accords, un « comité de suivi des accords de paix intercommunautaires » a été établi pour chacun des sept arrondissements du cercle. Ces comités se composent des « notables » des communautés locales, y compris les autorités coutumières, les maires et autres personnalités d'importance, de façon à représenter les différents groupes ethniques vivant dans la région. D'un point de vue juridique, les comités ne possèdent pas de statut officiel et opèrent de façon informelle, en étroite coopération avec les institutions officielles (les communes, par ex.). Leurs activités englobent la prévention des conflits, par le biais de tournées de sensibilisation et d'information dans les villages, ainsi que la résolution des conflits (principalement à travers la conciliation). Les comités de paix se sont avérés très efficaces en matière de rétablissement de la paix dans le cercle. Il reste toutefois quelques questions d'importance à aborder à plus long terme, notamment :

- la clarification de leurs rapports avec les communes récemment établies dans le cadre de la politique de décentralisation et chargées de la gestion des ressources naturelles ;
- leur viabilité économique à long terme (les comités sont actuellement financés par des bailleurs extérieurs) ;

- la clarification des rôles des différentes institutions de gestion des conflits, telles que les comités de paix, les juges et les comités de gestion des conflits établis par les communes, afin d'éviter des situations de pluralisme juridique mal coordonné.

En matière de genre, la plupart des femmes sont exclues de la prise de décision publique, y compris dans le domaine de la gestion des conflits liés aux RN, principalement en raison d'une division des rôles selon le genre, des responsabilités liées au foyer et aux enfants, de la culture/tradition, des restrictions et des difficultés de déplacement, ainsi que de l'exclusion de l'accès aux ressources naturelles et de leur contrôle. Ces attitudes socioculturelles sont souvent intériorisées par les femmes elles-mêmes, nombre d'entre elles appréhendant ce que les autres membres de la communauté (hommes et femmes) pourraient penser de leur participation dans la gestion des conflits liés aux RN. En raison de tous ces facteurs, aucune femme n'a été nommée membre des comités de paix lorsque ces derniers ont été créés. Pourtant, comme ailleurs en Afrique, les femmes jouent divers rôles d'importance dans la gestion des conflits. Il est largement admis que l'influence des femmes sur les membres de leur famille grâce à leurs conseils et à leur soutien constitue un moyen informel de guider les protagonistes de conflits. Plus publiquement, certaines femmes âgées sont reconnues comme possédant des compétences et un statut respectés et sont consultées en situations de conflits. De même, plus récemment, certains groupes de femmes ont démontré leur capacité à gérer avec succès leurs propres conflits.

3. Le programme « Renforcement des capacités locales de gestion des conflits »

3.1. Vue d'ensemble du programme

Le programme « Renforcement des capacités locales de gestion des conflits » ainsi que ses activités de suivi sont financés par l'agence NORAD et exécutés en partenariat par l'IIED et Jam Sahel, une ONG malienne. Ce programme aborde les conflits relatifs aux ressources naturelles dans le cercle de Nioro, en agissant à trois niveaux : améliorer la maîtrise par toutes les parties prenantes des causes et conséquences des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles ; identifier et soutenir des arrangements institutionnels adéquats au niveau local afin de gérer les conflits liés aux RN ; et accroître la capacité des partenaires locaux à informer les orientations politiques des gouvernements et des bailleurs en matière de gestion des conflits liés aux RN. Le programme comporte un volet relatif au genre destiné à soutenir un processus de réflexion sur le genre et la gestion des conflits liés aux RN, impliquant les comités de paix, les communes, les groupes de femmes et autres acteurs publics et de la société civile.

Initialement conçu pour une période de deux ans, de 1999 à 2001, le programme conclut actuellement sa deuxième phase (2002), tandis que des consultations pour un programme de suivi sont en cours.

3.2. Approche et méthodologie

Le programme adopte une approche participative, sensible au genre et centrée sur le processus. Cette approche vise à renforcer les capacités des partenaires locaux (Jam Sahel, comités de paix, etc.) à analyser les problèmes de gestion des conflits liés aux RN, ainsi qu'à identifier des stratégies adéquates pour les résoudre.

L'approche participative et sensible au genre va au-delà d'une notion « mythique » de la communauté en tant qu'unité homogène et cohésive de participation, pour examiner les rapports de genre au sein des communautés et des ménages. Elle utilise pour cela des méthodes qui respectent la culture et la tradition locales. En effet, au lieu d'affirmer et de promouvoir directement les droits des femmes par la « confrontation », le programme vise à faciliter l'appréhension de la con-

tribution potentielle des perspectives et aptitudes complémentaires des hommes et des femmes en matière de gestion des conflits liés aux RN, de sorte que les communautés locales elles-mêmes puissent déterminer comment intégrer le genre dans les institutions de gestion des conflits.

Quant à l'approche « processus », au lieu de privilégier des résultats prédéterminés, le programme vise à établir et faciliter un processus selon lequel les parties prenantes locales puissent identifier des stratégies et activités permettant de résoudre leurs propres problèmes. Selon cette approche, les résultats du programme ne sont pas prédéterminés, et ses activités sont maintenues flexibles pour s'adapter aux exigences des parties prenantes locales, ainsi qu'aux enseignements tirés pendant la mise en œuvre. Le processus s'articule en quatre phases :

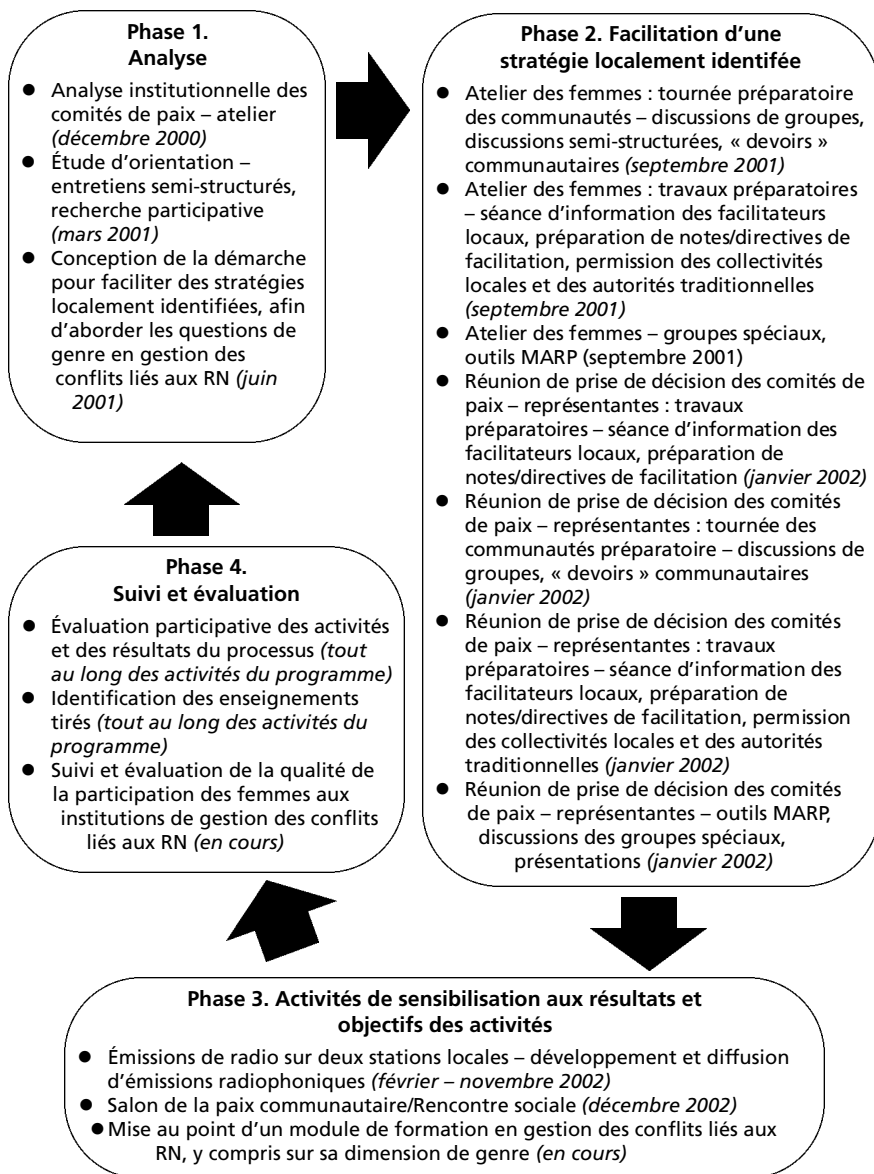
- analyse de genre de la gestion des conflits liés aux RN ;
- identification de stratégies pour aborder les questions soulevées par l'analyse ;
- promotion de la sensibilisation et acceptation de ces stratégies ; et
- suivi-évaluation du processus et des résultats.

Au lieu d'une quatrième phase, des activités de suivi et d'évaluation sont effectuées à des niveaux divers tout au long du processus, entraînant si nécessaire la réorientation des activités du programme. La figure 1 ci-dessous résume le processus, les outils, ainsi que la méthodologie employés.

L'approche « processus » se reflète dans la structure de ce document, qui présente l'expérience du programme en se concentrant davantage sur les quatre phases du processus (ainsi que sur les éventuels enseignements méthodologiques que celles-ci peuvent comporter) que sur les résultats du programme.

Figure 1. Une approche en quatre phases

OBJECTIF : Intégrer le genre à la gestion des conflits liés aux RN, en accentuant la participation et les capacités des femmes

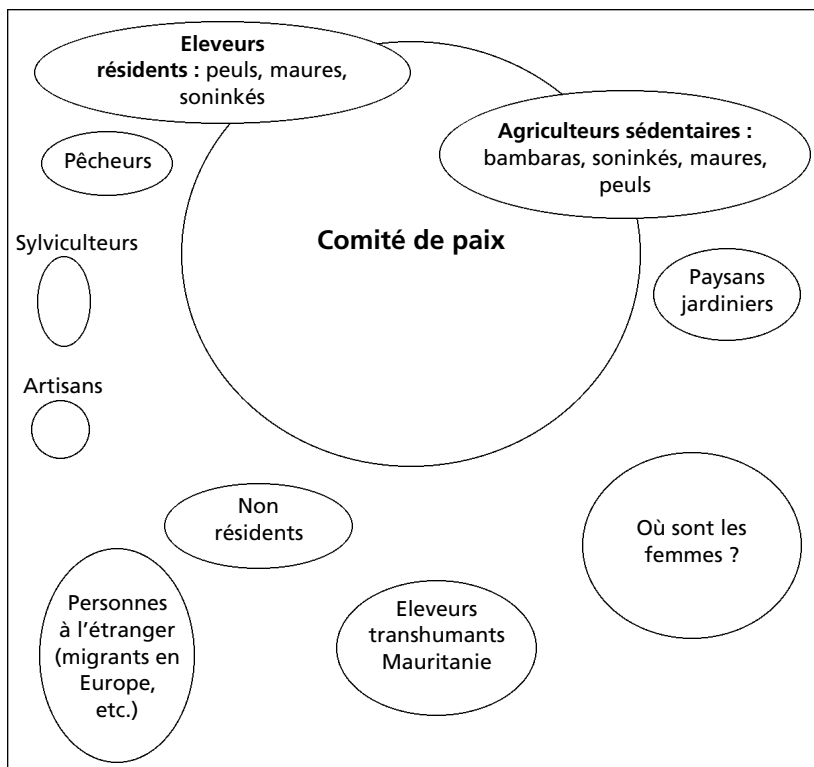


4. Le processus soutenu par le programme

4.1. Phase 1 : analyse de genre des institutions et mécanismes de gestion des conflits liés aux RN

La première phase du processus consistait en une analyse institutionnelle des mécanismes en place pour la gestion des conflits liés aux RN, à savoir les comités de paix. L'analyse a été effectuée de façon participative lors d'un atelier qui a réuni Jam Sahel et les représentants des comités de paix. Cette analyse a révélé que certains groupes, dont les femmes, n'étaient pas représentés dans les comités. L'un des schémas élaborés à l'atelier est reproduit ci-dessous (figure 2).

Figure 2. Le degré de représentativité des comités de paix



Source : Dama (2000), avec adaptations.

Sur la base de cette analyse institutionnelle, les participants à l'atelier ont examiné la façon d'impliquer les groupes non représentés dans les comités de paix. Quant aux femmes en particulier, la plupart des participants ont reconnu la contribution potentielle que ces dernières pourraient apporter à la gestion des conflits liés aux RN, admettant qu'il conviendrait de leur accorder un plus grand rôle dans les institutions de gestion des conflits. Il n'a toutefois pas été précisé comment y parvenir, ni quels obstacles devaient être abordés. Jam Sahel a donc été chargé d'effectuer une étude d'orientation sur le rôle des femmes dans la gestion des conflits liés aux RN.

L'étude d'orientation a été réalisée dans six communes par une équipe de chercheurs comprenant des membres de Jam Sahel, un chercheur externe ainsi que des membres de la communauté locale impliqués dans les comités de paix. Des entretiens semi-structurés ont eu lieu lors de réunions avec les comités de paix et avec les femmes. Bien qu'ouverts à toutes les femmes, ces entretiens ont généralement réuni des membres d'associations de femmes (crédit, jardinage de marché, etc.). Il se peut que les disparités au sein des groupes de femmes et entre ces groupes aient faussé certains aspects des résultats, par exemple en raison des différences de composition sociale, d'alphabétisation, d'expérience avec les ONG, etc.

L'étude d'orientation a documenté le manque de représentation des femmes dans les institutions de gestion des conflits, ainsi que les grands obstacles sous-jacents. En particulier, l'étude a révélé que la majorité des femmes n'héritaient pas des terres et n'y avaient pas accès par d'autres moyens, tandis qu'elles n'étaient pas représentées dans les institutions de gestion des RN, y compris celles qui préviennent et résolvent les conflits.

Les résultats de l'étude d'orientation ont été examinés avec les hommes et les femmes au niveau local. La discussion a révélé que la population locale soutenait l'intégration des questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN, bien qu'aucun accord n'ait été atteint sur la façon d'y parvenir et en dépit de l'influence encore considérable des traditionalistes. La discussion a également engendré des recommandations en vue d'une démarche de réflexion sur la dimension de genre de la gestion des conflits liés aux RN. Les activités envisagées pour cette démarche comprenaient un atelier de discussion et de sensibilisation auprès des femmes, une réunion de prise de décision entre les représentantes et les comités

de paix, ainsi que des activités de sensibilisation et de vulgarisation par le biais des radios locales. Par conséquent, alors qu'à ce stade il n'existait pas de consensus sur la manière d'aborder les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN, l'analyse a tout de même entraîné l'établissement d'une démarche localement implantée permettant d'identifier et de mettre en œuvre ces stratégies.

Tout au long de cette première phase, la participation active des comités de paix s'est avérée cruciale, principalement dans deux optiques. Premièrement, étant donné que les comités constituent d'importantes institutions de gestion des conflits liés aux RN dans le cercle, leur implication dès les stades initiaux du programme était nécessaire afin d'aborder efficacement les questions de genre liées à la gestion des conflits. Deuxièmement, étant donné que les comités se composent de nombreuses personnalités clés ainsi que de nombreux chefs de la communauté locale, leur participation (leur demande d'étude d'orientation, par ex.) a offert un appui et une légitimité aux activités de Jam Sahel en matière de genre, tandis que cela a constitué un signal important pour que d'autres membres de la communauté remettent en cause les divisions existantes des rôles selon le genre.

4.2. Phase 2 : facilitation d'une stratégie localement identifiée

4.2.1. Activités préparatoires

Activités du programme

La première étape de la démarche esquissée à la phase d'analyse consistait en un atelier regroupant les représentantes des femmes de toutes les communes du cercle de Niore. Avant de tenir l'atelier, des activités préparatoires ont toutefois été effectuées pour veiller à la compréhension, l'implication et la participation de la population locale à la démarche. Ces activités préparatoires se sont axées sur une tournée de toutes les communes, réalisée par une équipe composée d'une représentante de l'association locale des femmes (Coordination des femmes de Niore), d'un membre du comité de paix, ainsi que d'un conseiller externe venu de Jam Sahel. La tournée a consisté en des réunions communautaires, qui ont rassemblé une vaste assistance et ont bénéficié de la présence du maire local, des membres du comité de paix et des chefs de villages. Les réunions visaient à favoriser la sensibilisation de la communauté et la compréhension des activités prévues, à stimuler des discussions préparatoires



Tournée préparatoire : réunion avec des femmes de Gaviné



Tournée préparatoire : réunion avec des femmes

sur la dimension de genre de la gestion des conflits liés aux RN, ainsi qu'à demander aux femmes de chacune des 16 communes d'élire deux déléguées pour l'atelier. Quelques critères fondamentaux pour la sélection des déléguées ont été suggérés, mettant l'accent sur les compétences personnelles et les connaissances en matière de gestion des RN, plutôt que sur l'appartenance politique ou ethnique.

Enseignements tirés

La tournée préparatoire s'est avérée très utile aux activités ultérieures, particulièrement à l'atelier. Les femmes étant exclues de la prise de décision en matière de gestion des conflits liés aux RN, des discussions préparatoires s'imposaient afin de renforcer leurs aptitudes et leur assurance pour pouvoir s'exprimer lors d'un atelier sur des sujets jusqu'alors considérés comme appartenant au domaine exclusif des hommes. La tournée préparatoire a également été déterminante pour obtenir la permission et le consentement à la participation des femmes à l'atelier (dans la culture locale, la participation des femmes à des activités extérieures au foyer est soumise à l'autorisation du mari).

Quelques enseignements ont aussi été tirés concernant le mode d'exécution des activités préparatoires. Le recours à des facilitateurs locaux et respectés, notamment la présidente des associations de femmes locales, s'est avéré utile pour établir des contacts avec des femmes en milieu rural, ainsi que pour favoriser la confiance dans les activités du programme. De plus, le recours à des facilitatrices (au lieu de facilitateurs) a contribué à encourager les femmes à participer et à s'exprimer librement. Enfin, l'implication des collectivités locales a apposé un sceau officiel aux activités, favorisant ainsi davantage la participation.

4.2.2. Atelier des femmes

Activités du programme

L'atelier a rassemblé 40 femmes (deux représentantes pour chacune des 16 communes du cercle de Nioro et huit pour la ville de Nioro), avec un taux d'assistance de 100 % des invitées. Cet atelier a contribué à sensibiliser les femmes à la gestion des conflits liés aux RN, a permis aux femmes d'analyser la dimension de genre de la question, et leur a permis d'élaborer une stratégie afin d'aborder les questions de genre dans la gestion des conflits.

L'atelier a impliqué des discussions de groupe facilitées par des outils MARP, tels que l'arbre à problèmes, l'arbre à solutions, l'emploi de

proverbes, l'analyse des points forts et des points faibles, ainsi qu'une brève formation aux conflits liés aux RN. Après une première phase sous forme de séance plénière, les participantes ont été réparties en quatre groupes de dix personnes chacun.

Un aspect intéressant de l'atelier a résidé dans la discussion des avantages et inconvénients d'une plus grande participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN. Parmi les avantages les plus mentionnés par les participantes figuraient les suivants :

Souvent impliquées dans les conflits liés aux RN, les femmes maîtrisent bien les questions en jeu et peuvent aider à résoudre les différends

L'approche généralement plus pacifique des femmes en gestion des conflits peut aider à réduire les tensions

La position des femmes dans la société leur permet de calmer, conseiller, soutenir et plus généralement d'influencer leurs maris et parents masculins

La participation des femmes à la gestion des conflits peut offrir l'occasion d'une communication régulière entre femmes

Les femmes ont ensuite identifié un certain nombre de défis découlant de leur participation à la gestion des conflits liés aux RN. Ces défis peuvent être résumés comme suit :

- pressions des responsabilités liées au foyer et aux enfants ;
- résistance des hommes pour des raisons de tradition et de jalousie ;
- analphabétisme ;
- crainte et manque de confiance des femmes.

Les participantes à l'atelier ont également avancé quelques solutions possibles face à ces défis, notamment prévoir des possibilités de création de revenus, favoriser la sensibilisation, assurer une formation aux femmes et faire en sorte que les mères puissent faire garder leurs enfants par d'autres membres féminins de leur famille.

Enseignements tirés

On peut tirer plusieurs enseignements de cet atelier. Certains concernent le fait qu'il soit désirable d'organiser ce type de rencontres pour encourager la réflexion et la discussion (« *si* »), alors que d'autres affectent le mode d'organisation de ces rencontres (« *comment* »).

Concernant le premier élément (« *si* »), l'atelier s'est révélé extrêmement utile, car il a permis aux femmes de se rencontrer et de discuter de questions auparavant considérées comme appartenant au domaine exclusif des hommes. Cela leur a permis de prendre de l'assurance et a montré aux autres membres de la communauté la contribution importante que les femmes peuvent apporter à la gestion des conflits liés aux RN, bousculant ainsi des perceptions bien ancrées en matière de genre. Le taux d'assistance de 100 % des invitées révèle l'importance que les femmes attachent à la gestion des conflits liés aux RN, ainsi que leur enthousiasme pour la démarche. De plus, les discussions sur les avantages, les difficultés, ainsi que la nature de la participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN a permis au programme de mieux appréhender le contexte local. Par ailleurs, beaucoup d'entre elles ont exprimé leur crainte qu'aucune action ne suivrait l'atelier et que ce dernier ne soulève des attentes impossibles à réaliser. Ce scepticisme était principalement dû au fait que par le passé, d'autres « intervenants extérieurs » avaient organisé des rencontres similaires qui n'avaient généralement pas été suivies d'actions concrètes.

Quant au deuxième type d'enseignements (« *comment* »), le fait que les activités aient été inaugurées et clôturées par des représentants du gouvernement, par le maire de Nioro ainsi que par la présidente de l'association des femmes locales, a permis de relever le statut perçu des activités et a exprimé publiquement l'appui officiel prêté à la démarche. De surcroît, la méthodologie employée, qui a encouragé un débat informel et ouvert tout en ayant recours aux pratiques traditionnelles telles que le « *cousinage* » (une relation de plaisanterie fondée sur l'ethnie et le nom de famille), a mis les participantes à l'aise et facilité les contributions aux débats. De même, le travail en petits groupes a permis aux femmes plus timides de participer. La participation de la population locale par l'intermédiaire de facilitateurs, baby-sitters, personnes chargées de la restauration et médias locaux, a conféré un sens d'appartenance à l'atelier. Enfin, les participantes ont apprécié la prise d'une photo de groupe ainsi que l'émission de certificats de participation, qui ont contribué à officialiser l'occasion.



Femmes assistant à l'atelier

4.2.3. Préparation de la réunion de prise de décisions

Après l'atelier, une « réunion de prise de décisions » de deux jours a été organisée, qui a rassemblé les représentantes des femmes et les membres des comités de paix. Avant cette réunion, une série d'activités préparatoires a de nouveau été effectuée pour mieux informer les communautés sur la démarche, les résultats de l'atelier, les objectifs de la réunion de prise de décisions, ainsi que les activités prévues ultérieurement. Dans ce contexte, des rapports d'atelier et de recherche ont été distribués au niveau des communes aux participantes de l'atelier ainsi qu'au maire, qui était chargé de transmettre l'information au reste de la communauté. L'efficacité de ce mécanisme de diffusion de l'information s'est avérée limitée, étant donné la longueur des rapports d'atelier et leur rédaction en français (langue qui n'est pas accessible à tous). Le programme a donc dû reposer sur quelques personnes chargées de résumer et de traduire ces rapports, ce qui soulève des questions concernant la qualité de la traduction, ainsi que la personne contrôlant les informations diffusées. D'autres moyens de diffusion (émissions de radio, par ex.) se seraient sans doute avérés plus efficaces.

Outre la diffusion de l'information, le programme a encouragé des discussions dans chaque commune entre les participants à l'atelier, les femmes et d'autres membres de la communauté, tels que le maire, les membres des comités de paix et les chefs de villages, afin d'identifier une stratégie spécifique aux communes susceptible d'aborder les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. La stratégie identifiée devait être soumise à la réunion de prise de décisions. Le programme a suggéré un format pour les stratégies proposées, qui s'est articulé autour des interrogatifs « Qui, pourquoi, quand, comment et quoi ». La nature des stratégies préparées variait selon des facteurs tels que la nature et la portée du soutien reçu, ainsi que le degré d'alphabétisation. Deux exemples de stratégies (pour Sandaré et Nioro Central) sont joints ci-dessous.

Au cours de ces activités, on a eu recours à des facilitatrices locales secondées de facilitateurs hommes issus des comités de paix, de la même manière et avec les mêmes effets positifs que lors de l'atelier des femmes. On a procédé de même et avec un effet identique en faisant appel à la population locale pour soutenir cette réunion, ainsi qu'à des fonctionnaires locaux pour l'ouverture et la clôture des cérémonies.

4.2.4. La réunion de prise de décisions

Activités du programme

La réunion de prise de décisions a rassemblé quelque 130 personnes, dont les femmes qui avaient participé à l'atelier, les hommes membres des comités de paix, ainsi que des représentants du gouvernement.

Le premier volet de la réunion consistait en une séance plénière. Les participants ont nommé des facilitateurs et débattu de l'objet de la réunion. Cela a révélé l'existence d'aspirations communes aux hommes et aux femmes. Ces dernières ont mentionné l'objectif d'accroître la participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN, d'obtenir la permission et le soutien des hommes (principalement des maris) pour cela, ainsi que d'offrir aux femmes une chance de faire entendre leurs idées. Les hommes ont identifié des objectifs analogues et ont ajouté le désir d'échanger des opinions sur la façon de consolider le processus de paix intercommunautaire. Après cette discussion préliminaire, hommes et femmes ont travaillé en groupes distincts.

Dans les groupes de femmes, les deux représentantes de chaque commune ont présenté la stratégie provisoire élaborée dans leur commune avant la réunion. Cela leur a permis de débattre des stratégies provisoires et de prendre de l'assurance avant de les présenter au groupe des hommes. En outre, la discussion a offert des informations intéressantes sur les obstacles à la participation des femmes en matière de gestion des conflits liés aux RN, notamment le soutien insuffisant de la part des hommes et des comités de paix, les responsabilités domestiques et la charge de travail des femmes, ainsi qu'une sensibilisation insuffisante aux questions de genre et à la planification familiale.

Les hommes étaient divisés en sept comités de paix afin de débattre des avantages, inconvénients et défis concernant les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN. Alors que certaines des préoccupations soulevées étaient directement liées à la division locale des rôles selon le genre (par ex. le fait que la participation accrue des femmes à la gestion des conflits liés aux RN soit limitée par leurs responsabilités domestiques et puisse avoir un impact négatif sur les tâches ménagères), d'autres révélaient un sérieux manque de connaissance des genres (par exemple, certains craignaient que les femmes ne soient influencées par des bandits !). À la question de savoir s'ils étaient favorables ou défavorables à

Encadré 2. Stratégie de genre du comité de paix de Sandaré				
QUI sera impliqué dans votre stratégie ?	POURQUOI cette stratégie est-elle nécessaire ?	QUAND souhaitez-vous mettre en œuvre cette stratégie ?	COMMENT mettez-vous en œuvre votre stratégie ?	QU'EST-CE QUI est nécessaire pour mettre en œuvre vos stratégies ?
<ul style="list-style-type: none"> ● Femmes ● Maris ● Chefs religieux et coutumiers ● Autorités élues et administratives ● Chasseurs ● Jeunes ● Services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour encourager l'harmonie et la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Juin-octobre 2002 	<ul style="list-style-type: none"> ● Apport d'informations (par méthodes audiovisuelles) ● Consultations régulières ● Sensibilisation des maris ● Motivation des femmes courageuses ● Représentation féminine dans les comités de paix ● Collaboration franche entre hommes et femmes ● Renforcement de la confiance entre hommes et femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ressources financières et matérielles ● Formation des femmes ● Réduction des travaux domestiques ● Identification de chaque membre des comités de paix (badge ou documents)

Source : Jam Sahel (2002).

Encadré 3. Stratégie de genre du comité de paix de Niéro Central				
QUI sera impliqué dans votre stratégie ?	POURQUOI cette stratégie est-elle nécessaire ?	QUAND souhaitez-vous mettre en œuvre cette stratégie ?	COMMENT mettre-vous en œuvre votre stratégie ?	QU'EST-CE QUI est nécessaire pour mettre en œuvre vos stratégies ?
<ul style="list-style-type: none"> ● Leaders des associations de femmes ● Leaders communautaires (notables, chefs religieux, responsables d'associations, etc.) ● Représentants élus et pouvoirs publics ● Comités de paix ● Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour faciliter la participation des femmes ● Pour déterminer le rôle des femmes dans la gestion des conflits liés aux RN ● Pour tenir compte de la diversité d'opinions ● Pour éviter la frustration et l'exclusion 	<ul style="list-style-type: none"> ● Avril-décembre 2002 	<ul style="list-style-type: none"> ● Élaboration d'un calendrier d'activités ● Réunions périodiques des comités de paix ● Tournée des comités de paix ● Activités de sensibilisation ● Formation des leaders 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ressources financières, matérielles et humaines ● Accord des chefs de familles pour l'assistance des femmes aux réunions ● Respect du calendrier d'activités ● Disponibilité des autorités

Source: Jam Sahel 2002.

un redressement des déséquilibres de genre en gestion des conflits liés aux RN, les hommes ont unanimement exprimé leur soutien à l'initiative, mais il reste à voir s'il ne subsiste pas une résistance tacite et passive au-delà de ces déclarations officielles.

Pendant le deuxième jour de la réunion, les hommes et les femmes ont travaillé ensemble, répartis en sept groupes selon le territoire des comités de paix. Pour chacun de ces derniers, les femmes ont présenté la stratégie de genre provisoire correspondante. Celles-ci ont ensuite été examinées et étoffées par les groupes, puis présentées à la séance plénière, pendant laquelle on a examiné leurs points forts et leurs points faibles. Enfin, d'après cette discussion, chaque groupe a adopté la stratégie de genre correspondant au comité de paix pertinent. La plupart des stratégies prévoient, entre autres, d'inclure deux représentantes dans chaque comité de paix, permettant ainsi pour la première fois la participation

des femmes aux institutions de gestion des conflits liés aux RN de Nioro. Ci-dessous figurent deux exemples de stratégies issues des comités de paix de Sandaré et de Nioro Central.

De surcroît, la plupart des comités de paix ont résolu d'inclure des femmes dans leur délégation lors d'une réunion transfrontalière qui devait être organisée pour rassembler les collectivités locales ainsi que les groupes de la société civile de Nioro et de la Mauritanie voisine. Cette réunion devait aborder des questions transfrontalières telles que la transhumance internationale, mais elle n'a pas encore eu lieu en raison des difficultés administratives liées à l'organisation de ce type de rencontre populaire transfrontalière dans la région.

Enseignements tirés

Alors que l'intégration effective des questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN dépendra largement de la mise en œuvre des stratégies, la réunion de prise de décisions constitue un grand pas dans cette direction. Premièrement, on a élaboré et adopté des stratégies de genre spécifiques aux communes, permettant ainsi d'effectuer des activités et d'identifier les parties prenantes concernées. Deuxièmement et de façon plus importante, ces stratégies n'ont pas été imposées de l'extérieur, mais elles ont été élaborées par les intéressés eux-mêmes, avec l'appui et la facilitation de Jam Sahel. Les stratégies auraient pu être directement préparées par le programme et soumises à l'approbation des parties prenantes locales (femmes, comités de paix, organismes publics locaux, etc.). Il était plus coûteux et plus long de passer par une démarche participative de réflexion et d'analyse (analyse de genre, atelier des femmes, réunion de prise de décisions). Cette démarche a toutefois permis aux intéressés de concevoir leurs propres stratégies de genre, entraînant l'adoption de mesures implantées localement et culturellement adéquates. Cela démontre que grâce à la discussion et à la facilitation mesurée d'intervenants extérieurs, les populations locales peuvent analyser leurs problèmes et proposer des solutions les satisfaisant. De plus, outre l'importance de la participation en soi, l'implantation locale et l'adéquation culturelle se révéleront indispensables à la mise en œuvre de stratégies, ainsi qu'à la viabilité à long terme de leurs résultats.

L'organisation de la réunion offre également des enseignements méthodologiques sur la manière dont ce type de rencontres peut être organisé. Parmi ces enseignements figurent, par exemple, le recours

stratégique à des groupes mixtes et unisexes, la nécessité d'un soutien et d'une préparation des femmes avant qu'elles ne présentent et n'examinent leurs propositions avec les hommes (la plupart des femmes n'étant pas habituées à parler en public et/ou à une assistance masculine), ainsi que l'importance du respect envers la culture locale, notamment en ce qui concerne les rôles de genre (le fait que les hommes et les femmes mangent séparément, par ex.). De plus, l'exercice a révélé que même une terminologie apparemment simple peut engendrer des confusions si elle ne correspond ou ne répond pas à la culture locale. Par exemple, le terme « stratégie » a suscité des problèmes, tandis que la structure proposée (« Qui, pourquoi, quand, comment et quoi ? »), bien qu'utile pour certains, s'est révélée déroutante pour d'autres.

Une autre considération concerne le recours à des facilitateurs (locaux et/ou externes). Cela s'est révélé essentiel pour soutenir l'ensemble du processus en général et la réunion en particulier. La présence du facilitateur externe a particulièrement encouragé les discussions sur la tradition et la culture locales. En effet, en tant que personne culturellement étrangère, le facilitateur externe pouvait enquêter sur les justifications de certaines croyances et attitudes plus aisément que les facilitateurs locaux censés, selon les participants, connaître la culture locale et ne pas remettre en question des pratiques acceptées. En revanche, il reste à déterminer dans quelle mesure les facilitateurs ont pu inconsciemment influencer les démarches et les résultats (par ex. en choisissant les exercices réalisés, en introduisant des sujets de discussion ou en suscitant des attentes, spécialement en termes de financement).

4.3. Phase 3 : activités de sensibilisation

Après avoir adopté des stratégies destinées à intégrer les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN (notamment par la participation de deux femmes aux comités de paix), la démarche a entamé sa phase postérieure, c'est-à-dire la diffusion d'informations et la sensibilisation à la démarche, ainsi qu'à ses résultats au niveau des ménages, villages et communes. Cela s'est effectué par plusieurs voies. Tout d'abord, des émissions radiophoniques de sensibilisation en langues locales ont été diffusées par les deux stations de radio locales (voir l'encadré ci-dessous).

Deuxièmement, les enseignements tirés sur la dimension de genre de la gestion des conflits liés aux RN sont en train d'être intégrés à un module

Encadré 4. Recours aux radios rurales pour la sensibilisation

Étant donné le fort taux d'analphabétisme de la région, les radios rurales offrent un outil inestimable pour diffuser des informations sur les questions de genre et de gestion des conflits liés aux RN. Par conséquent, afin de sensibiliser la population à la démarche ainsi qu'à ses résultats, Jam Sahel a élaboré et organisé la diffusion d'une série de 12 émissions de radio. Écrites en un langage clair et accessible, ces émissions ont été traduites dans les quatre langues principales de Niore (à savoir français, bamana, peul et soninké) et diffusées par deux stations de radio locales (Radio Jam Sahel et Radio Jamana) à l'aide de présentateurs de radio professionnels.

Les sujets abordés par les émissions radiophoniques variaient beaucoup, certains décrivant les différentes phases du processus (atelier des femmes, réunion de prise de décisions et activités connexes) ou le contenu des stratégies de genre adoptées, tandis que d'autres expliquaient pourquoi aborder la dimension de genre de la gestion des conflits liés aux RN ou bien en identifiaient les principaux obstacles.

Des efforts sont actuellement en cours pour mettre sur pied des mécanismes et des indicateurs afin d'évaluer l'impact de ces émissions de radio.

de formation sur un autre type de résolution de différends que Jam Sahel met actuellement au point par le biais de son institution de formation (Institut Rural d'Éducation Civique, IREC) en partenariat avec l'IIED et d'autres institutions d'Afrique de l'Ouest.

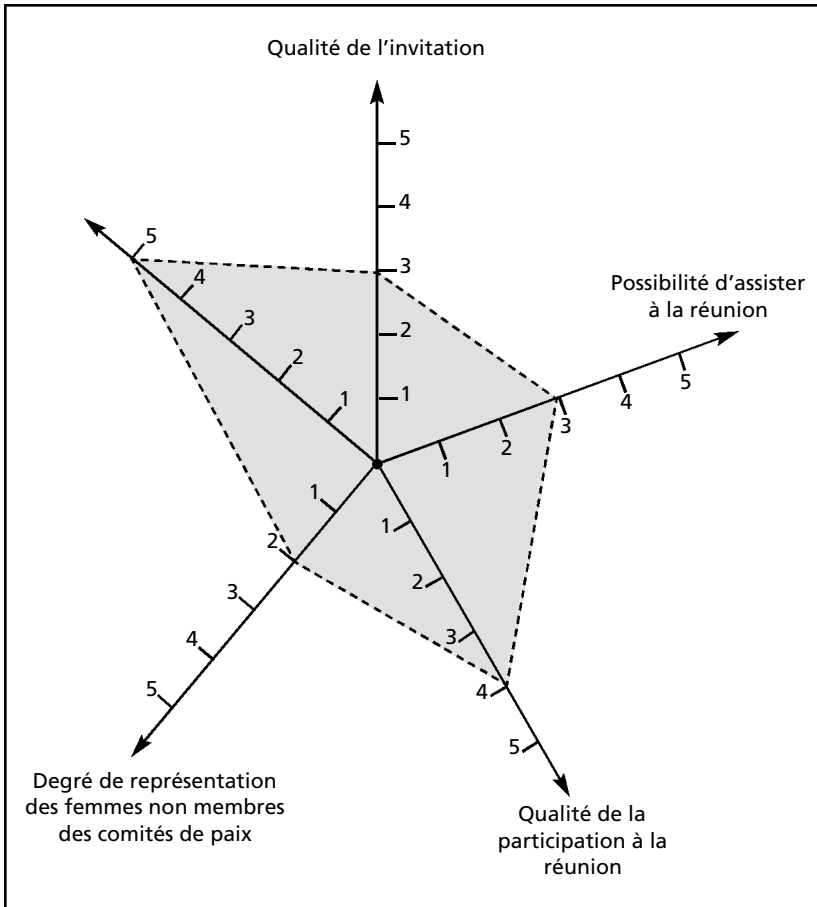
4.4. Phase 4 : suivi-évaluation

En accord avec l'approche itérative de la démarche adoptée par le programme (voir la figure 1 ci-dessus), le suivi-évaluation a été effectué tout au long du processus de manière à réorienter les activités du programme, le cas échéant. Au cours de la mise en œuvre du programme, le suivi-évaluation s'est toutefois principalement limité à un retour d'information informel, ainsi qu'à de petites évaluations. Par exemple, un bref exercice d'évaluation orale a été effectué au terme de l'atelier des femmes, à l'aide de questions posées aux participantes. De même, après la réunion de prise de décisions, des formulaires d'évaluation ont été distribués (quoique avec un taux de réponse écrite limité), tandis que des réactions orales ont été recueillies de façon informelle.

L'exécution des activités du programme a entraîné une phase d'évaluation plus formalisée qui est encore en cours. Un exercice d'évaluation participative a été lancé avec les parties prenantes locales pour évaluer la qualité de la participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN. En effet, il n'est pas évident qu'accorder aux femmes deux sièges aux comités de paix permettra à ces dernières de faire entendre leur voix efficacement. Pour l'exercice d'évaluation, des indicateurs de qualité ont commencé à être rédigés en collaboration avec l'association de femmes locale. Ces indicateurs seront utilisés par l'association pour évaluer périodiquement la qualité de la participation des femmes aux comités de paix¹. Les indicateurs identifiés jusqu'ici concernent deux considérations clés : la qualité de la participation des deux femmes membres des comités de paix ; le degré de représentation et de responsabilité de ces deux membres face aux autres femmes de la communauté. Concernant la première considération, les indicateurs apparus jusqu'ici englobent les éléments suivants : la qualité de l'invitation (les femmes membres ont-elles été officiellement invitées aux réunions du comité de paix ? Si oui, combien de temps à l'avance ? Ont-elles été consultées quant au lieu des réunions ? etc.) ; la possibilité d'assister à la réunion (les maris ont-ils publiquement donné leur autorisation ? etc.) ; et la qualité de leur participation aux réunions (les femmes membres sont-elles intervenues ? Les a-t-on écoutées ? A-t-on adopté leurs propositions ? etc.). Le second type d'indicateurs est encore en cours d'élaboration et veille principalement à ce que les femmes qui ne sont pas membres de comités de paix sentent que la présence des deux déléguées augmente effectivement leur représentation. Cela exige que les réunions mettent en commun les informations et opinions des deux femmes membres, ainsi que des autres femmes. Outre une représentation et une responsabilité accrues, cela permettrait également aux femmes non membres d'assister aux réunions des comités de paix en cas d'empêchement des déléguées (cas relativement fréquent en raison des responsabilités domestiques et des problèmes de transport). L'outil mis au point pour contrôler la qualité de la participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN est reproduit ci-dessous (figure 3).

1. Les évaluations consisteront en des discussions participatives avec hommes et femmes, pendant lesquelles ces dernières accorderaient une valeur à chaque indicateur (sur une échelle de 1, très mauvais à 5, très bon, par ex.). Réaliser une évaluation initiale après les premières activités des comités de paix impliquant des femmes, puis répéter périodiquement l'exercice permettrait d'effectuer le suivi des progrès accomplis.

Figure 3. Suivi de la qualité de la participation des femmes



N.B. Étant donné que les travaux de suivi sur la qualité de la participation des femmes aux comités de paix sont toujours en cours, le schéma ci-dessus ne vise qu'à illustrer la méthodologie employée, tandis que les valeurs y figurant ne correspondent en rien à la réalité de Niore.

5. Acquis et défis

Conformément à l'approche adoptée dans le programme, le chapitre précédent a analysé les phases du processus qui ont été facilitées par le programme, ainsi que les enseignements qui peuvent en être tirés. Le présent chapitre examine les résultats obtenus par cette démarche. Il analyse également quelques questions ouvertes que ce processus a soulevées et qui impliquent une analyse et/ou des activités plus poussées.

5.1. Intégration des questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN

Le principal résultat concerne l'intégration des questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN, particulièrement grâce à la plus grande participation et aux capacités accrues des femmes. Bien qu'il s'agisse inévitablement d'un processus à long terme, du fait qu'il implique de modifier des attitudes et des comportements profondément ancrés, les activités du programme marquent indubitablement une étape importante dans cette direction à plusieurs titres.

Premièrement, elles ont permis aux femmes de débattre d'une question – la gestion des conflits liés aux RN – qui était auparavant considérée comme appartenant au domaine exclusif des hommes. Les femmes ont ainsi démontré la contribution importante qu'elles peuvent apporter à la gestion des conflits liés aux RN par leurs compétences et leur compréhension des questions impliquées. Cela a favorisé, au sein des communautés en général, un soutien accru pour le traitement des questions de genre dans la gestion des conflits ainsi que pour l'acceptation d'une plus grande participation des femmes dans les institutions concernées. La démarche a également offert l'occasion aux personnalités influentes de la communauté d'apporter leur appui officiel à l'intégration des questions de genre à la gestion des conflits liés aux RN. Cela a rendu socialement plus acceptable la participation des femmes aux activités, ainsi que l'appui apporté par d'autres à la démarche et à ses résultats.

Deuxièmement, les activités du programme ont facilité la conception ainsi que l'adoption de stratégies localement implantées et culturellement adéquates destinées à intégrer les questions de genre dans la ges-

tion des conflits liés aux RN. Ces stratégies englobent la décision de réserver aux femmes deux sièges par comité de paix, leur permettant ainsi de participer à ces institutions pour la première fois.

Troisièmement, les activités du programme ont augmenté la sensibilisation et la confiance des femmes en leurs propres aptitudes et connaissances. Par exemple, les femmes ont pris de l'assurance en surmontant leur crainte d'agir hors des normes (patriarcales) culturellement sanctionnées. Cet effet d'assurance/sensibilisation est d'une grande importance, car le premier pas vers l'émancipation des femmes réside dans l'assurance avec laquelle elles définissent leurs propres besoins et priorités. De plus, les activités ont accru le sens d'appartenance des femmes à un groupe social distinct partageant des intérêts communs, facilitant ainsi des actions individuelles et collectives et renforçant leur motivation à travailler pour modifier leurs circonstances actuelles (cf. Guijt et Shah, 1998).

La démarche a également créé un espace permettant aux femmes de discuter et d'établir un réseau sur les questions d'aménagement des RN. Ce réseau offre de vastes possibilités en tant que ressource en faveur de la mise en œuvre des stratégies et des activités de renforcement des capacités des femmes dans d'autres domaines.

5.2. Autres acquis

Outre leur contribution à l'intégration des questions de genre à la gestion des conflits liés aux RN, les activités du programme ont engendré d'autres résultats importants. Premièrement, elles ont renforcé les capacités de Jam Sahel à adopter une perspective de genre, en renforçant la participation des femmes ainsi que l'intégration de l'opinion de ces dernières aux activités d'action-recherche de Jam Sahel, en défendant l'adoption de méthodologies participatives sensibles au genre, ainsi qu'en intégrant le genre dans d'autres projets de l'ONG.

Plus généralement, les activités concernant la gestion des conflits liés aux RN peuvent avoir de plus vastes implications de genre dans d'autres domaines de la vie sociale et familiale. Ainsi, la mise en œuvre des stratégies, conjuguée à la réduction consécutive de nombreux obstacles à la participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN (tels que la nécessaire permission du mari, la charge de travail domestique, le manque d'accès aux ressources de formation et financières, ainsi que le poids de la tradition), peuvent contribuer à un changement social et cul-

turel plus global et se répercuter positivement sur d'autres domaines liés au genre. De surcroît, les activités de sensibilisation aux questions de genre, telles que les émissions transmises par les radios locales, bien qu'axées sur la gestion des conflits liés aux RN, peuvent contribuer à de plus vastes changements dans les perceptions et les attitudes en matière de genre.

5.3. Questions ouvertes

5.3.1. La qualité de la participation des femmes à la gestion des conflits liés aux RN

Bien que la décision d'inclure des femmes dans les comités de paix constitue un développement très encourageant, des questions subsistent quant à la qualité de la participation que cela devrait entraîner. Comme indiqué précédemment, prévoir deux femmes membres ne permettra pas forcément à ces dernières de faire entendre leur voix. Cela dépendra beaucoup de la mesure dans laquelle la participation des femmes est réellement perçue comme importante et utile par les autres membres des comités de paix. Le processus d'évaluation décrit ci-dessus (chapitre 4.4) permettra de voir plus clairement dans quelle mesure les femmes membres participent activement aux activités ainsi qu'aux débats, et dans quelle mesure cela aboutira à l'émancipation de toutes les femmes de la communauté. Il est en tout cas important de reconnaître que les changements d'attitudes et de perceptions ancrées dans la culture locale (et souvent intériorisées par les femmes elles-mêmes) exigent un engagement et des démarches à long terme. Bien que les hommes membres des comités de paix aient unanimement exprimé leur soutien envers le processus et ses résultats et qu'ils aient eux-mêmes décidé d'inclure les femmes dans les comités, il pourrait falloir davantage de temps pour surmonter la résistance tacite et les stéréotypes de genre.

5.3.2. Différenciation sociale entre femmes

Bien que l'analyse de genre mette souvent l'accent sur les relations entre hommes et femmes, il existe une forte différenciation sociale entre hommes et entre femmes. Une analyse des personnes ayant participé aux activités du programme, ainsi que du niveau de représentativité de ces participantes vis-à-vis des femmes de leur communauté, s'impose donc. Des observations préliminaires ont révélé un parti pris pour les femmes issues de communautés sédentaires, spécialement les femmes instruites membres d'associations de femmes. À cet égard, alors que la démarche est assez bien parvenue à maîtriser la différenciation entre femmes (par

ex. selon le statut social, l'âge, l'ethnie, l'état civil et la religion), elle n'a pas assez fait de distinctions entre les femmes lorsque celles-ci participaient à des activités clés. Cela est dû au fait que les femmes ont principalement été regroupées selon leur origine géographique (commune) plutôt que selon tout autre facteur de différenciation. Dans certaines activités du programme (par ex. lors des discussions concernant les stratégies de genre), il se peut que les opinions de femmes moins influentes aient été occultées par celles des autres. Lors des futures activités du programme, il conviendrait d'accorder une importance particulière au soutien des initiatives veillant à responsabiliser les femmes membres des comités de paix vis-à-vis des autres femmes de leur communauté.

5.3.3. Tensions et problèmes concernant la démarche

Pour de nombreuses femmes, la participation au processus a comporté des effets négatifs à court terme, particulièrement des tensions accrues avec leurs maris et d'autres membres de la famille, ainsi qu'une plus grande charge de travail. Ces effets sont probablement – au moins en partie – inévitables dans un processus visant à remettre en question les rôles de genre existants au travers d'activités impliquant des femmes. Une réflexion plus poussée peut toutefois s'avérer nécessaire pour examiner s'il aurait été possible de concevoir et/ou mettre en œuvre ces activités différemment, de façon à minimiser ces effets.

5.3.4. Les résultats sont-ils viables ?

Une considération cruciale concerne la viabilité à long terme des résultats du programme. Alors que les stratégies de genre ont été conçues localement, un soutien et une facilitation externes ont été nécessaires pour lancer et poursuivre le processus. De plus, bien que le processus ait renforcé la capacité locale à intégrer les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN, il ne semble pas être allé suffisamment loin pour devenir complètement viable. Des travaux de suivi avec soutien externe sont donc probablement nécessaires pour étayer la planification ainsi que la mise en œuvre des activités identifiées dans les stratégies, ainsi que pour évaluer la qualité de la participation. Le danger est que, si des actions ne suivent pas bientôt, le processus risque de s'essouffler et l'enthousiasme de s'estomper progressivement. Néanmoins, le processus a préparé le terrain de manière très prometteuse. Il reste à espérer qu'après de tels acquis, on saura tirer profit de cette opportunité.

6. Conclusion

Le présent document a décrit l'expérience d'une démarche participative destinée à intégrer les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux RN dans le cercle de Nioro, au Mali. Ce processus a permis aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux membres des institutions locales de gestion des conflits (les comités de paix), d'analyser la dimension de genre de la gestion des conflits liés aux RN et d'élaborer des stratégies en vue d'intégrer cette dimension au sein des institutions et des mécanismes existants. Ces stratégies prévoient de réserver deux sièges aux femmes dans les comités de paix, mais elles ne se limitent pas qu'à cela. Cet acquis constitue un premier pas de taille dans un processus à long terme, dont l'issue dépendra de la qualité de la participation des femmes aux comités. Un soutien constant s'impose donc à Nioro pour veiller à la pleine mise en œuvre des stratégies de genre, ainsi que pour contrôler la qualité de la participation et des progrès accomplis.

Bien que le programme vise principalement à renforcer les capacités des hommes et femmes en gestion des conflits liés aux RN au niveau local, notamment en les aidant à envisager la dimension de genre, la démarche peut servir d'exemple face à des problèmes et processus similaires ailleurs en Afrique de l'Ouest et au-delà. Plus généralement, il peut contribuer à éclairer des concepts tels que « communauté », « représentation » et « participation ». Les communautés sont souvent idéalisées dans les publications, qui font abstraction des vastes différences, inégalités et intérêts contradictoires qui peuvent exister au niveau intracommunautaire. Les institutions de gestion des conflits liés aux RN de type communautaire (telles que les comités de paix) peuvent ne pas représenter de vastes secteurs de la communauté, dont les femmes. Les démarches participatives n'assurent pas toujours la représentativité, car elles peuvent faire participer principalement les plus instruits et les mieux placés. En conséquence, il se peut que les plans d'action communautaires adoptés par ces institutions et par ces processus ne reflètent pas les opinions et les intérêts de tous les membres de la communauté. De plus, en ce qui concerne les démarches participatives facilitées par des intervenants extérieurs, il reste à déterminer dans quelle mesure les facilitateurs peu-

vent inconsciemment influencer sur les processus et les résultats. Comme le signalent certains auteurs :

« ...Les professionnels doivent se montrer suffisamment adroits et autocritiques pour reconnaître le moment où les interventions communautaires « intègrent le processus de légitimation qui favorise en définitive les relations sociales existantes » (Bryson et Mowbray 1981), et enracinent ainsi davantage encore les inégalités et l'impuissance au niveau communautaire. » (Guijt et Shah 1998 : 8-9).

Une autre réflexion susceptible d'être stimulée par cette expérience concerne la relation entre culture et programmes de développement. D'une part, l'expérience montre combien il importe que ces derniers emploient des processus et des méthodes qui soient sensibles à et respectueux de la culture locale. D'autre part, elle montre également qu'il peut s'avérer nécessaire de remettre en question des attitudes culturelles injustes, ainsi que les relations de pouvoir en découlant – telles que l'exclusion des femmes de la gestion des conflits liés aux RN. En effet, la culture n'est pas figée et isolée, mais elle évolue constamment du fait, entre autres, des changements socio-économiques et des interactions avec d'autres cultures. Il ne faut toutefois pas oublier que le changement culturel constitue un processus lent qui peut exiger d'aborder des questions controversées, de même que l'adoption d'une perspective à long terme et d'un appui constant.

En définitive, l'expérience de Nioro révèle qu'une gestion efficace, équitable et viable des conflits liés aux RN, que ce soit par les hommes ou les femmes, ne peut que s'inscrire dans une démarche appartenant à la population locale et menée par celle-ci, comme l'exprime de façon très éloquente la déclaration ci-dessous :

« Vous pouvez nous apporter la culture de la guerre dans un avion et l'aide humanitaire dans un camion, mais vous ne pouvez pas nous apporter la culture de la paix, parce qu'elle est un arbre profondément enraciné dans notre terre » (citation d'une personne âgée d'un village au Mozambique figurant dans Fisher et al. 2002 : 141).

Bibliographie

- Bryson, L., et Mowbray, M. (1981), "Community": The Spray-on Solution, *Australian Journal of Social Issues*, Vol. 16, No. 4, pp. 255-267.
- Chambers, R. (1997), *Whose Reality Counts? Putting the First Last*, Intermediate Technology Publications, Londres.
- Dama, A. (2000), *Rapport de synthèse : Réunion de concertation avec les Comités de suivi des accords inter-communautaires du cercle de Nioro du Sahel*, Jam Sahel, Bamako, document de projet.
- Dama, A. (2000), *Rapport de la tournée des Comités de suivi des accords inter-communautaires de Nioro du Sahel*, Jam Sahel, Bamako, document de projet.
- Dama, A. (2000), *Atelier sur la définition du rôle de la Commission de réflexion des Comités de suivi du Cercle de Nioro du Sahel*, Jam Sahel, Bamako, document de projet.
- Dama, A. (2001), *Rapport Annuel d'Activités 1999-2000*, Jam Sahel.
- Dama, A., et Hamilton, L. (2002), *Rapport technique pour l'atelier des femmes*, Jam Sahel, Bamako, document de projet.
- Estrella, M., et Gaventa, J. (1997), *Who Counts reality? Participatory Monitoring and Evaluation: A Literature Review*, document de travail 70 de l'IDS.
- Fisher, S., Abdi, D.I., Ludin, J., Smith, R., Williams, S., et Williams, S. (2002), *Cheminer avec le conflit. Compétences et stratégies pour l'action*, IIED, Londres, en association avec Responding to Conflict, Birmingham.
- Groot, A., et Maarleveld, M. (2000), *Demystifying Facilitation in Participatory Development*, IIED, Londres, Gatekeeper Series No. 89.
- Guijt, I, et Shah, M.K. (éd.) (1998), *Myth of Community: Gender Issues in Participatory Development*, Intermediate Technology Publications, Londres.
- Hamilton, L. (2001), *Orientation study/Funding Proposal: Role of Women in Natural Resource Conflict Management*, Jam Sahel, Bamako, document de projet.
- Hesse, C., et Trench, P. (2000), *Qui gère les ressources communes? Pour une gestion inclusive et durable*, IIED/SOS Sahel GB, Londres, Securing the Commons Series No. 1.
- IIED (2000), *Pastoral Land Tenure and Decentralisation: A Programme of Support and Training in Mali 1999-2001 – Annual Report*, IIED, Londres, document de projet.
- Jam Sahel (2002), *Synthèse des Résultats de la Réunion entre les Comités de Suivi et les Déléguées des Femmes, Nioro, 29-30 janvier 2002*, Jam Sahel, Bamako, document de projet.
- Mosse, D., Farrington, J., et Rew, A. (éd.) (1998), *Development as a Process: Concepts and Methods for Working with Complexity*, Routledge, Londres.
- Nelson, N., et Wright, S. (éd.) (1995), *Power and Participatory Development: Theory and Practice*, Intermediate Technology Publications, Londres.



Le Programme Zones Arides œuvre pour la promotion d'une gestion plus efficace et équitable des ressources naturelles de l'Afrique semi-aride, à travers différents types de travaux menés en collaboration avec de nombreuses organisations. Ses efforts sont tout particulièrement centrés sur la conservation des sols et la gestion de la fertilité, le développement pastoral et les régimes fonciers ainsi que les problèmes d'accès aux ressources. Les objectifs clés du programme sont de renforcer les liens de communication entre l'Afrique francophone et anglophone, soutenir le développement de la recherche et des ONG, promouvoir la gestion des ressources depuis la base en s'appuyant sur les compétences locales, encourager l'adoption de méthodes participatives et consolider les droits des usagers locaux.

Ces objectifs sont matérialisés à partir des quatre activités suivantes : la recherche en partenariat avec les organisations africaines et autres acteurs de développement, la formation et vulgarisation des méthodes participatives, la dissémination de l'information et enfin, le conseil auprès des bailleurs de fonds.

**International Institute for
Environment and Development**
3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD
UK

Tel: (+44 20) 7388 2117
Fax: (+44 20) 7388 2826
E-mail: drylands@iied.org
Website: www.iied.org

ISSN 1357 9312